

VIVRE ENSEMBLE

Budget participatif : une phase coups de cœur pour continuer l'aventure

Mis en ligne le **mercredi 18 septembre 2019**

87 projets appellent les coups de cœur des Brestoises et des Brestois, du 19 septembre au 22 novembre. Cette deuxième phase du budget participatif fait la part belle aux projets de quartier, à l'embellissement de la ville et à la culture.



Sur 138 projets déposés par 108 participants (majoritairement des particuliers), 87 ont donc été validés par le conseil de suivi du budget participatif. « Rien que les dernières semaines, nous avons reçu 49 projets, précise Thierry Fayret premier adjoint au maire en charge de la participation, ce qui démontre que les personnes ont pris le temps de bien réfléchir à leur sujet. »

L'an dernier, pour la première édition, 177 participations étaient retenues. « Mais cette année, les idées sont plus abouties et consolidées. » Un tiers est donc retoqué* car nécessitant un budget de fonctionnement quand le budget global de 500 000 € concerne uniquement l'investissement.

Habiter Brest, seul critère

Parmi les nouveautés, il est à noter **la participation de deux jeunes gens de 12 et 13 ans**, « des jeunes ambassadeurs

ayant été à la rencontre des collégiens et lycéens. C'est timide mais cela montre que les jeunes ont leur place dans l'opération», précise Solenn Balbous, chargée de mission à la mairie de Brest. « Et ils peuvent voter pour les coups de cœur, car il n'y a ni critère d'âge ou de nationalité, poursuit Thierry Fayret. Il suffit d'habiter Brest. »

Vote en ligne ou sur feuillet

Du 19 septembre au 22 octobre, les coups de cœur (illimités !) se distribuent en ligne sur Jeparticipe.brest.fr (il faut se créer un compte) ou sur un feuillet à retirer dans les mairies. A l'issue de cette expression citoyenne, **40 idées seront retravaillées avec les services pour déterminer, notamment, leur coût** : « Trois projets pourront atteindre une fourchette entre 75 000 et 100 000€. Tous les autres seront en-dessous jusqu'à épuisement de l'enveloppe de 500 000 euros. »

Autre critère d'arbitrage : **l'emplacement géographique**. En effet, le comité de suivi sera vigilant quant à une répartition de deux projets par quartier. Une bataille qui promet un beau suspense :

- > Bellevue : 6 projets
- > Brest-centre : 26 (+2 concernant toute la ville)
- > Europe : 9 ,
- > Lambézellec : 2
- > Quatre-Moulins : 7 projets
- > Saint-Marc : 4
- > Saint-Pierre : 5

Quand aux 7 projets lauréats de la saison 1, découvrez [l'avancée de leur réalisation](#) sur le site du Budget participatif.

* Les projets hors critères sont visibles sur le site



Un chalet dédié au budget participatif se tient place de la Liberté. Ouvert le mercredi et le vendredi, de 17h à 19h, il est mis à disposition des porteurs de projets. Il sera également ouvert le dimanche des journées européennes du patrimoine, ainsi que pendant la foire Saint-Michel de 14h à 17h.



- Facebook
- Twitter
- E-Mail
- Viadeo
- LinkedIn
- Pinterest



RETOUR À LA LISTE



Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE
24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 33 50 50

02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834

29238 Brest cedex 2

Tel. : 02 98 00 80 80

www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30